



LA TACHE DES FEUILLES ET DE LA TIGE CAUSÉE PAR LE *PHOMOPSIS* SUR LES PLANTS DE VIGNE

(Excoriose)
(*Phomopsis viticola*)

État de la situation

Les observations faites jusqu'à maintenant nous amènent à penser que cette maladie est peu présente dans nos vignobles québécois. Cependant, il est possible qu'elle se retrouve dans certains vignobles sans avoir été identifiée formellement. En fait, cette maladie a été observée depuis quelques années dans quelques vignobles surtout sur le cultivar De Chaunac qui est très sensible à *Phomopsis viticola*. Dans la littérature, il est rapporté que cette maladie peut occasionnellement causer des pertes économiques importantes si les conditions climatiques lui sont favorables. Il est donc impératif de la détecter dès son apparition.

Sensibilité des cultivars (liste non exhaustive; sensibilité non connue pour les autres cultivars)

	Légèrement sensibles	Moyennement sensibles	Sensibles	Très sensibles
Cultivars non rustiques	Chancellor (Seibel) Merlot Vidal	Baco Noir Seyval		De Chaunac
Cultivars semi-rustiques		Maréchal Foch Concord (table, jus)		
Cultivars rustiques		Fredonia (table, jus) Vandal-Cliche	Ste-Croix	

Réf. : *Guide de recommandations pour les cultures fruitières 2004-2005*, Ontario, publication 360F

Champignon responsable

Phomopsis viticola est responsable de l'excoriose (anglais : *Phomopsis cane and leaf spot* ou *dead arm*). Malgré l'absence d'étude au Québec sur cette maladie, il est plausible que ce champignon passe l'hiver sous la forme de mycélium ou de fructifications (pycnides) dans l'écorce ou comme mycélium dans les bourgeons.

L'infection initiale sur les tiges survient au printemps par temps froid et humide, principalement si les pluies sont abondantes pendant plusieurs jours (stade débourrement). Les dommages sur les fruits surviennent entre la floraison et la nouaison lorsqu'il y a régulièrement plus de 75 mm de pluie par jour. Dans le vignoble, le *Phomopsis* se dissémine d'un plant infecté à un plant sain par les éclaboussures d'eau contenant des spores. Quant à la propagation de la maladie, elle est assurée par le matériel contaminé (bois de greffe, boutures et matériel de pépinière).

Symptômes

Au printemps, les spores, provenant des fructifications (pycnides) ayant hiverné, sont éclaboussées sur les jeunes pousses sensibles. Les symptômes apparaissent entre trois et quatre semaines après l'infection. Les tiges de **3 à 15 cm** de long sont très sensibles à l'infection pendant les périodes prolongées de temps pluvieux. Les symptômes se manifestent sur les tiges, les feuilles, les parties florales et les fruits. D'une façon générale, les symptômes causés par le *Phomopsis* sont les suivants :

Tige

Lorsque la température est fraîche, la croissance des pousses est ralentie, d'où leur sensibilité à l'infection. Les symptômes se présentent sous la forme de taches allongées ayant une couleur noire. Lorsque ces taches se regroupent, la tige apparaît craquelée. Les tiges gravement affectées sont fragiles et risquent de se casser.

Feuilles

Présence de taches vert pâle à jaunâtres dont le centre est sombre. Sur les nervures, des taches nécrotiques brun foncé à noires peuvent apparaître. Le centre des taches peut tomber, ce qui donne une apparence criblée aux feuilles. Les feuilles affectées peuvent se déformer.

Grappes

Sur les rafles, des taches allongées et noires peuvent apparaître. Lorsque les symptômes sont graves, des sections des rafles peuvent se dessécher et tomber. Les fruits verts peuvent être infectés si les conditions climatiques sont favorables au *Phomopsis* (pluies abondantes). Cependant, ces infections demeurent latentes jusqu'à ce que le fruit soit mature. À ce moment, une pourriture des fruits est notée. Elle se caractérise par une surface rugueuse et recouverte de fructifications (pycnides).

Mesures de lutte

La propagation de cette maladie peut être minimisée par une combinaison de bonnes pratiques culturales et de traitements fongicides. Les opérations régulières de taille au printemps permettent d'enlever la plupart des lésions sur les tiges produites par le champignon. Comme le champignon se propage sur de courtes distances, essentiellement entre plants voisins, il est important de retirer du vignoble les débris d'élagage, de les brûler ou de les déchiqueter et de les enfouir.

Traitements

Avant de traiter, consultez votre conseiller et faites bien identifier la maladie. Vous pouvez envoyer un échantillon des parties symptomatiques au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ, Complexe scientifique, 2700, rue Einstein, D.1.200H, Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8. Il en coûte 45 \$ par échantillon (site Web : <http://www.agrireseau.qc.ca/lab/>).



Sur les **cultivars sensibles**, lorsque l'excoriose a déjà été diagnostiquée, vous devez effectuer des traitements préventifs surtout si les conditions demeurent pluvieuses. Trois produits sont homologués :

- SUPRA CAPTAN 80 WDG (captane)
- MAESTRO 80 DF (captane)
- FOLPAN 50 WP (folpet)

Note : FOLPAN 50 WP est aussi efficace contre l'antracnose.

La lutte chimique repose normalement sur deux applications d'un fongicide efficace. La première, lorsque les pousses ont atteint **1 à 3 cm** de long et la seconde, lorsqu'elles ont atteint 10 à 15 cm de long. En général, pour les productions biologiques, les premiers traitements de bouillie bordelaise contre le mildiou vont aussi aider à prévenir l'excoriose.

DÉPÉRISSEMENT EUTYPÉEN

(Branche moribonde)

(*Eutypa armeniaca*)

Certains symptômes attribués à l'excoriose sont en fait causés par un autre champignon, *Eutypa armeniaca*. Les stratégies de lutte diffèrent passablement, d'où l'importance de bien faire identifier la maladie. Aucun traitement n'est recommandé contre ce champignon phytopathogène.

Sensibilité des cultivars (liste non exhaustive; sensibilité non connue pour les autres cultivars)

Légèrement sensibles	Moyennement sensibles
De Chaunac	Maréchal Foch
Concord (table, jus)	Vandal-Cliche
Fredonia (table, jus)	

Réf. : *Guide de recommandations pour les cultures fruitières 2004-2005*, Ontario, publication 360F

Conditions propices et symptômes

Les symptômes les plus apparents apparaissent lorsque les pousses ont une longueur variant entre 15 et 30 cm. Les symptômes sont davantage apparents durant les deux premiers mois de la croissance. Le rabougrissement et le jaunissement des nouvelles pousses sont des symptômes caractéristiques. Les pousses sont naines puisque les entre-nœuds sont courts, tandis que les feuilles sont petites, jaunes et enroulées vers le haut. Ces symptômes sont la conséquence d'un chancre ayant fait son apparition là où il y a eu une blessure d'élagage remontant à trois ou quatre ans. Il y a aussi formation de grains de calibre inégal. Les fortes pluies provoquent la libération des spores.

Mesures de lutte

Lorsque la maladie a été bien identifiée, il faut tailler les cannes sous l'endroit où les symptômes sont visibles et renouveler la vigne par de nouvelles pousses saines. Si l'infection a atteint le collet, il faut arracher la vigne.



Sources d'informations en phytoprotection de la vigne

La tache des feuilles et de la tige causée par *Phomopsis* sur les plants de vigne, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ontario

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/97-158.htm>

Guide de production de raisins biologiques

<http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/Documents/Guide-Production-Raisins%20Bio-CRAAQ-Janvier-2004.pdf>

Guide d'identification des ravageurs et des maladies de la vigne

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/03-040.htm>

Rédigé par :

Ginette H. Laplante, d.t.a., Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

Révisé par :

Luc Urbain, agronome, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 03 – vigne – 3 mai 2006

